

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 1 (1892)
Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pédantesque ou alors ils sont dictés par l'egoïsme, afin de conserver le plus longtemps que possible une source féconde pour la grande bourse insatiable de l'état.

De l'aplanissement de ces inconvenients dépend la réalisation de tous les autres projets d'amélioration que la société suisse des hôteliers a mis sur son programme.

Il sagit donc de déraciner le mal et ne pas se tenir pour vaincu jusqu'à ce que nous soyons arrivé au but préposé, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'industrie suisse des hôtels soit considérée à sa juste valeur et soit traitée de la manière, dont elle a, par son importance industrielle et son influence efficace sur le développement de l'économie national, un droit d'être traitée par l'état et par la loi. Il est vrai qu'une certaine attention lui a toujours été décernée par les autorités, mais cette attention exagérée et mal placée se portait uniquement sur les revenus individuels, quand il sagissait de doubler les impôts.

Le moyen de remédier à cet état de chose, de diriger l'attention des autorités sur l'industrie des hôtels, se trouve en première ligne dans un exposé statistique sur la valeur et l'importance de cette industrie et ensuite, il importe de faire valoir cet exposé auprès des autorités douanières et auprès de la législature. En dernier lieu il sagit de faire valoir les droits qui en surgissent, en présentant des lois conformes au but.

Un autre point dans notre sphère d'activité sera de sonder le terrain, sur lequel le patron et l'employé se trouve face à face; une question très delicate, il est vrai, mais en s'y prenant bien, le résultat ne sera pas à regretter. La question sociale a en partie son droit d'être mise à l'ordre du jour et si le traitement de cette question a pu être ajourné jusqu'à maintenant, c'est uniquement, parce que les plaintes n'ont rencontrées, qu'oreilles sourdes. Néanmoins il arrivera un jour où l'esprit du siècle nous imposera la solution de ce problème. L'industrie suisse des hôtels n'a pas encore trop ressentie la marche mystérieuse et les sourds menées des agitateurs socialistes et, disons-le en l'honneur des employés d'hôtel de la suisse, s'ils ont eu à se plaindre, ils ont toujours cherchés à y remédier par des moyens pacifiques, par une entente réciproque entre employé et patron. Ici il importe d'ajouter que si les employés ont leurs questions sociales vis-à-vis des patrons, ces derniers ont également la leur vis-à-vis des employés et pour arriver à une solution satisfaisante, l'échange franc et sincère des opinions en est le seul et unique moyen, tandis que le moyen brusque, à vouloir arriver par la force et l'obstination n'aboutirait à rien et ce procédé ne serait aucunement ni dans l'intérêt d'une bonne entente ni dans celui du développement de l'industrie des hôtels.

De nous chargé du rôle d'intermédiaire dans ces questions sera notre seconde tâche.

Sous la même rubrique de notre programme notons le règlement des questions suivantes : question d'apprentissage, question des gages, question du travail et la question d'école professionnelle. Par la réalisation de ces quatre projets une grande partie de la question sociale se vide d'elle-même. —

Le placement du personnel, cette plaie ruineuse pour l'employé et préjudiciable aux patrons n'a été apprécié qu'à sa juste valeur et l'établissement d'un bureau central de placement par la société suisse des hôteliers a tant que possible remédié à cette inconveniente. Ce bureau de placement a surtout été créé dans l'intérêt des employés, les placements se font sans aucune rétributions à payée, exceptée une faible taxe d'enregistrement. Tous les employés qui ont déjà eu à faire à des bureaux de placement particuliers savent ce que veut dire l'abolition des taxes de placement.

C'est encore notre tâche de faire prospérer ce bureau en surveillant à ce que chaque place vacante soit pourvu d'un employé dont ses aptitudes répondent aux capacités exigées. L'expérience et les connaissances acquises pendant les trois années d'activité dans l'Union Helvétia nous rendra cette tâche plus facile. —

Si nous nous portons sur le terrain financier et individuel, c'est-à-dire sur le terrain de la publicité, nous rencontrons sur notre route un être, dont ses agissements méritent une plus grande attention de la part de chacun et surtout de notre part. C'est le «vampire de la réclame». Des centaines de mille francs par an disparaissent dans les poches de ces spéculateurs, lesquels, à quelques exceptions près, portent autant d'intérêt au développement de l'industrie des hôtels comme une marâtre à ses enfants et dont la rançanche pour l'argent reçu n'existe en rien d'autre qu'en la promesse certaine de revenir l'année prochaine.

En raison de ces faits constatés la société suisse des hôteliers a mis la réforme de cette question importante sur son programme. Le remède pour l'amélioration consiste en un dépôt statistique qui démontrera combien de centaines de mille francs par an sont jetées par la fenêtre, avec quelle somme on pourrait opérer beaucoup plus avantageusement, car disons le tout de suite, de la réclame, il en faut, il sagit tout simplement de reformer la manière d'opérer.

Le traitement de toutes ces questions dont nous aurions à ajouter bien d'autres si nous voulions les nommer toutes, demande naturellement du temps, beaucoup de temps, nous soumettrons donc successivement l'une après l'autre à la discussion dans l'organe et nous espérons que nos lecteurs leurs portent tout l'intérêt que ces questions méritent.

Que le lecteur nous permet d'ajouter quelque mot au sujet de l'organe. Malgré nos meilleures intentions et la meilleure volonté

de défendre les intérêts de la société en particulier et de l'industrie suisse des hôtels en général, autant qu'il est dans notre pouvoir, et de rédiger «l'Hôtel-Revue» dans ce sens, nous savons d'avance qu'une seule plume ne suffit pas pour tenir éveillé continuellement l'esprit de toute une corporation. Nous faisons donc appel au sentiment de fraternité et de solidarité de chacun, en priant de s'associer à nous et de prendre une part active à la discussion qui aura lieu dans l'organe, car un échange d'opinions et d'idées, même oppositionnel, est dans l'intérêt des questions du jour et sera un moyen préventif d'un traitement exclusif. Même à l'employé devra être accordé la parole dans l'organe, surtout dans les questions le concernant de près. Ce moyen mènera les solutions plus promptement à leur fin.

Ce qui dépendra de nous, rien ne sera négligé pour rédiger «l'Hôtel-Revue» dans le sens, à ce quelle soit dans la société ce que le loup est dans la bergerie, c'est-à-dire «l'Hôtel-Revue» devra animer les sociétaires, devra donner de l'impulsion et du mouvement dans la marche des affaires de la société et prévenir une léthargie prenant souvent le dessus. Mais l'organe devra également être un moyen d'invitation et d'encouragement pour ceux qui sont restés à l'écart jusqu'à présent, afin qu'ils se joignent à leurs collègues pour que la société devienne une puissance avec laquelle l'état et les autorités seront obligés de compter.

Pour éveiller ou pour augmenter l'intérêt pour la société, de la part de la corporation des hôteliers de la suisse française, «l'Hôtel-Revue» est redigée partiellement en français et nous espérons de pouvoir mettre, par ce procédé, les hôteliers de la suisse occidentale dans l'intérêt de la bonne cause.

A coté de ce meilleur moyen des moyens pour sauvegarder les intérêts de l'industrie des hôtels, c'est-à-dire à coté de l'organe, il reste un autre projet à mentionné, c'est la fondation d'une bibliothèque spéciale pour la société et ses intérêts. Le programme de la société contient des questions à traiter qui demandent une étude approfondi de certaine branche du métier. Pour cette raison nous aurions préféré de mettre la question de la bibliothèque en tête du programme, car nous voyons en elle un guide et une facilité pour le traitement des différentes motions.

Par cette occasion n'oublions pas de mentionner le livre d'adresse des hôtels suisse, un ouvrage qui est actuellement sur le point d'être achevé. Heureuse idée, la création de ce livre, car jusqu'à présent on avait dû se tenir à des livres d'adresse plus ou moins complets.

Par ce, nous terminons notre article d'introduction en nous recommandons ainsi que «l'Hôtel-Revue» à la bienveillance de nos lecteurs.

La Rédaction.

Die Conserver-Fabrik Seon (Aargau) empfiehlt ihre vorsüchtigen (6)

Gemüse- und Früchte-Conserve.

Muster und Preis-Courants zur Verfügung.

„TIRE - BOTTES PERFECTIONNÉS“
Anerkannt beste Stiefel - Zieher
für Männer, Frauen und Kinder passend



Durch kein neueres System erreicht, sämmtlichen weit überlegen an Eleganz, Solidität und Zweckmässigkeit,

Holzwaaren für Küche und Wirthschaftsbedarf,
Prima Zeitungshalter (7)

liefert solid und billigst

A. Gehrig-Liechti, Embrach.

Grosses Champagner - Lager

In Marken.

Moët & Chandon, Heidsieck & Cie., G. H. Mumm & Cie., Louis Roederer, Veuve Clicquot, Pommery & Greno, H. Piper & Cie., A. de Montebello & Cie., Giesler & Cie., Théophile Roederer & Cie., Deutz & Geldermann, De St. Marceaux & Cie. (15)

Schweizer Marken: Bouvier Frères, Louis Mauer, Deutsche Marken: Mathaeus Müller, Burgeff & Cie., Chr. Adt. Kupferberg & Cie., Gebr. Feist & Söhne, Wachenheim.

Rooschüz & Cie., Bern.

MEYER, SIBLER & CIE

Luzern.

Dépôt de l'Orfèverie Christofle & Cie

Cristall, ord. Hohl- & Tafelglas,

Porzellan, Porzellan opaque & Steinut, Tischbestecke,

Britannia-Metall, etc. (3)

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Vollständige Einrichtungen für Hotels und Restaurants.

Das Offizielle Central-Bureau des Schweizer Hotelier-Vereins

empfiehlt den Mitgliedern aufs An-

gelegentlichste sein

Central-Stellenvermittlungs-Bureau

Basel 7 St. Albananlage 7 Basel

bei allfälligen Bedarf von

Personal jedwelcher Branche.

Der Bureau-Chef.

Telephon No. 1370.

Telegarm-Adresse: Hôtelierverein Basel.

